



# Réserve Naturelle BAIE DE SAINT-BRIEUC

## Comment est perçue la Réserve Naturelle ?



*Connaît-on l'existence de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc ? Connaît-on sa réglementation ? Comment-elle est acceptée localement ? Est-ce un moyen efficace pour protéger le site ? Vient-on en baie de Saint-Brieuc parce que le site est protégé ? Quels sont les incidences positives et négatives qu'engendre la mise sous protection réglementaire d'un espace maritime ?*





Une réserve naturelle nationale est le plus haut degré de protection de la nature en France. Créée sous la responsabilité de l'Etat, elle est gérée localement par des associations, des collectivités ou établissements publics. La question de la perception de la préservation du littoral par les populations qui le fréquentent est complexe en raison de multiples motivations des publics et des activités qu'ils y mènent. Mais cette question est centrale si l'on veut mener à bien la mission que l'Etat a confiée aux gestionnaires.

## Suivre la perception

Créée il y a 16 ans, la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc, analyse régulièrement de quelle manière elle est perçue par les riverains, les usagers, les touristes.... Ces éléments fournissent des indications afin de mettre en place une communication plus efficace envers les visiteurs et les habitants, et aboutir à une cohabitation plus harmonieuse entre les activités humaines et la protection de la biodiversité.

Une première étude sur la fréquentation a été mise en place en 2000, puis 3 études sur la perception ont été réalisées en 2003 (Gicquel, 2003), puis au cours de l'hiver 2010-2011 (Institut de géoarchitecture, 2011) et de l'été 2011 (Deveaux, 2011).

Ces documents sont téléchargeables sur le site internet de la Réserve naturelle. Ce type d'analyse sera reconduit régulièrement afin de mesurer les évolutions des perceptions au cours du temps.



## Pourquoi venir en baie de Saint-Brieuc ?

Ils sont 20%(l'hiver) à 40% (l'été) à venir pour la première fois sur le site. Le fond de baie est principalement fréquenté par un public d'habituez qui aime s'y retrouver. L'été n'apparaît pas comme une saison spécifiquement préférée. Le temps passé sur le site oscille entre 2h et une demi-journée, rarement plus.

La baie est appréciée pour sa tranquillité et son caractère **“authentique”**. L'intérêt de la baie pour une majorité de personnes interrogées réside dans les paysages qu'elle offre. Malgré le caractère très urbanisé du site, la baie apparaît comme **“belle”, “calme”, “sauvage”**.



Sur l'ensemble des individus interrogés, 80% des personnes ont fait découvrir ou projettent de faire découvrir la Réserve à leur entourage.

## La baie de Saint-Brieuc, un site protégé ?

90% pense que oui, et la moitié d'entre eux savent que le site est en Réserve naturelle nationale, ce qui laisse supposer que la communication a touché un grand nombre de personnes. Ce résultat est plutôt satisfaisant face à la multiplicité des outils de protection de la nature existant en France.



La signalétique de la Réserve présente sur le site a été vue par plus de 85% du public interrogé.



Un personnel y est affecté pour 62% du public. Pour eux (à 70%) la mission de ce personnel est de protéger le site. Ensuite, viennent les missions de gestion (57%), de sensibilisation (52%) et d'études scientifiques (46%).

Pour près de la moitié des personnes interrogées, la Réserve naturelle est **“un lieu de préservation de la nature”**. et pour l'autre moitié **“un bon compromis entre les activités humaines et la protection”**.

Le nombre de personnes à penser que les activités sont trop nombreuses pour une bonne protection du site est sensiblement le même que celui de personnes déplorant la mise en valeur trop importante de cette protection, et ils restent très faibles (3 et 4%).



## Venir parce qu'il y a une réserve naturelle ?

Pour les trois quarts des visiteurs, la baie de Saint-Brieuc est avant tout **“un lieu de découverte où la nature est protégée”**. Si la promenade est le premier but affiché par les visiteurs, un quart des personnes interrogées viennent sur le site pour observer la flore et la faune.

Pour les visiteurs découvrant le site pour la première fois, 13% des visiteurs sont venus parce que le site est classé en Réserve naturelle, et 24% déclare que cela a influencé leur venue soit 37% des visiteurs au total.

La majorité des personnes interrogées (67%) affirment que leur venue n'a pas modifié l'image qu'elles avaient de la baie avant leur visite. Parmi les individus qui ont répondu que leur image avait changé (17%), 84% d'entre eux indiquent que leur perception a évolué de façon positive. En effet, des commentaires tels que *“la réserve est plus belle qu'il y a 10 ans, et plus propre”*, *“de plus en plus agréable de venir”*, ont notamment été formulés. D'autres évolutions concernant la communication, la sécurité ou la faune et la flore sont également appréciées des usagers : mise en place d'outils pédagogiques, apparition de panneaux, installation de barrières sur les points de vue....



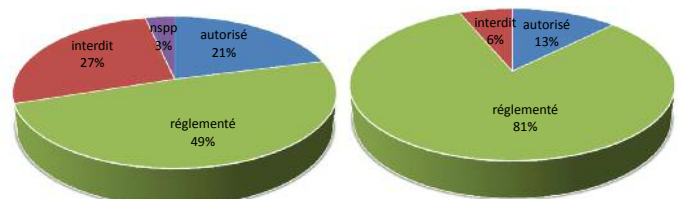
Pour 72% des personnes interrogées, le site a été classé en Réserve naturelle pour les oiseaux, viennent ensuite la protection de la flore et faune marine, la flore terrestre et les paysages.



Nuage de mots les plus cité par les promeneurs.

## Une réglementation bien ou mal connue ?

La réglementation de la Réserve naturelle semble mal connue dans sa globalité par la moitié des usagers. Néanmoins, les personnes qui pratiquent une activité soumise à réglementation semblent en avoir d'avantage connaissance. Que ce soit les activités nautiques, équestres ou la réglementation des chiens, entre 70 et 80% des pratiquants connaissent la réglementation de leur activité. Cependant, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les personnes venant depuis peu de temps sur le site connaissent pratiquement aussi bien la réglementation que les habitués venant sur le site depuis plus de 5 ans.



50% des personnes interrogées pense que la promenade avec chien est réglementée sur la Réserve naturelle. Ce pourcentage passe à 81% pour les promeneurs accompagnés d'un animal.



## Une réglementation nécessaire ?

La majorité des usagers perçoivent l'intérêt de la réglementation de la Réserve naturelle. En effet, pour **43% des individus, la réglementation est jugée nécessaire et pour 27% d'entre eux, elle est obligatoire**. Elle est également jugée rassurante pour 14% de la population. Largement minoritaire, 4% de la population la trouve contraignante et 1% la juge inutile.

La zone de protection renforcée du fond de l'anse d'Yffiniac où l'accès y est interdit, est jugée comme compréhensible pour 50% de la population interrogée et comme légitime pour 41%. Plus de 90 % des personnes interrogées pensent donc que des zones doivent être interdites pour une meilleure préservation. Très peu de personnes trouvent cette interdiction abusive ou injustifiée (4,9%).

Une majorité des personnes interrogées (60%) considère que les impacts des actions de protection de la faune et de la flore menées par la Réserve naturelle sont significatifs ou importants. Les effets favorables sont tout particulièrement perçus, par les personnes fréquentant depuis longtemps la Réserve, à même d'observer une évolution du site sur une longue durée.

## Plus d'information ?

À la question, « *Estimez-vous que les informations relatives aux missions, actions et activités des professionnels de la Réserve sont suffisantes?* », 35% des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative contre 30% par la négative, montrant ainsi un avis mitigé des usagers concernant l'information relative des actions et activités des professionnels de la Réserve. Un besoin d'information se fait notamment sentir chez les personnes venant quotidiennement sur le site.



Les différentes études sont téléchargeable sur le site de la Réserve Naturelle : [reservebaiedesaintbrieuc.com](http://reservebaiedesaintbrieuc.com)

